

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 8 OCTOBRE 2019
(validé par le comité directeur du 21 janvier 2020)**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Yves RAS, Hassan ALAOUI, Pierrick LE BALC'H, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, Maryse UMHAUER, Patrick LAMOTHE, Anne CHARRIERAS, Véronique LAMBERTZ, Rodolphe JULES (CD14), François DESHAYES (CD27), Frédérique YON (50), Danielle FRENEHARD (CD61)

Excusé(e)s : Gaëlle RAMARQUES, Philippe DAUCHEL, Cyril THOMASSIN, Eric BALLE, Stéphane, PERSAC François DESHAYES (CD27), Florian BARBEAU(CD76)

Absents : David FROMENTIN, Nicolas PISSOT

Assistent : Pierre VOUILLOT, Arnaud BESSAT, Po Chua YANG, Nicole MALHADAS, Mathieu FOUCHER, Ewen LECOMTE, Rony THIMALON

+++++

Début de séance : 20h00

1-Mot de la Présidente :

*Nathalie VALLOGNES accueille Pierre VOUILLOT, chargé de mission de la FFVolley, qui vient présenter pour la seconde année la Coupe de France Compet'lib.

Le déroulement de la compétition reste identique, à savoir : équipe mixte, formule Coupe de France avec une phase départementale, une phase régionale, et une phase finale qui devrait avoir lieu à Nancy (à confirmer) en juin 2020. A noter cette saison, que la FFVolley demande un droit d'engagement des équipes dès la phase départementale.

Les licenciés masculins et féminins posséderont une licence compet'lib ou une licence compétition (hors pratique au niveau régional et national) ou une licence fédération affinitaire + licence passerelle.

Pierre VOUILLOT nous informe également de la création d'une Coupe de France Master 40+ et 50+.

*Elle revient également sur le PSF (ex CNDS) et demande à Pierre VOUILLOT de faire remonter à la FFVolley l'immense désillusion de la ligue d'avoir été informée du changement des règles d'attribution des subventions **APRES** que les dossiers aient été étudiés et instruits et demande à voir le courrier de l'Agence Nationale du Sport officialisant cette décision. Autant de travail pour rien est irrespectueux....

La ligue vient à peine de sortir du processus de la fusion et est très fortement impactée par la baisse des subventions. Quel avenir pour les CD et la Ligue qui risquent de disparaître ?

*Elle excuse Gaëlle RAMARQUES, absente ce soir en raison de problèmes de santé.

Gaëlle qui avait émis le souhait de démissionner de toutes ses fonctions au sein de la ligue, a retiré sa démission mais ne conserve que son poste de Secrétaire Générale.

2-FINANCIERE :

Présentation des comptes 2018/2019 :

- L'état des comptes 2018/2019 présenté aux membres du comité directeur affiche un déficit de -5 063 €.
- Produits en baisse (licences et subventions) et augmentation des dépenses.
- Les Volleyades et maxi-Volleyades sont plus onéreuses que prévu.
- Si le budget est déficitaire chaque année, la trésorerie va diminuer rapidement. Le fonctionnement de la ligue devient très inquiétant.

Présentation du nouveau budget :

- Suite à la baisse de la subvention de la campagne 2019 d'aide au développement (ex CNDS), le budget prévisionnel présenté en AG de juin 2019 doit être revu à la baisse. Le trésorier présente un nouveau budget prévisionnel qui sera présenté et soumis au vote lors de l'AG financière de novembre.

Préparation de l'AG financière :

- La convocation pour l'AG financière du Samedi 23 novembre 2019 au siège de la ligue à Hérouville sera envoyée la semaine prochaine.

- Deux points à l'Ordre du jour : (Il sera rappelé aux clubs l'importance d'être présent) :

*Présentation et votes des résultats financiers 2018-2019 :

- validation ou non des résultats financiers (comptes de résultat et de bilan),
- affectation du résultat,
- quitus ou non au trésorier.

*Présentation et vote du nouveau budget 2019-2020, suite aux réponses du FDVA et de l'ex-CNDS

Mise au vote :

Présentation des documents : 1 abstention (Véronique LAMBERTZ)

Facturation droit de mutation FFVolley

- *La FFVolley a décidé cette saison la double mutation pour un joueur-encadrant qui souhaite muter ses 2 licences dans le même GSA.

Le bureau de la ligue a décidé d'abandonner la part régionale sur les mutations « encadrement » et « compétition + encadrement ».

Toutefois, les clubs devront prendre en charge la part fédérale de la mutation ou de la double mutation.

3- TOUR DES COMMISSIONS :

ARBITRAGE :

- Une réunion des membres de la commission arbitrage sur l'organisation des panels et sur la mise en place des formations a eu lieu le 31 août à Oissel.
- Une réunion des arbitres a eu lieu le 21 septembre à Hérouville.

-Un RIS (relevé des infractions sportives) sera envoyé toutes les semaines aux clubs afin de les responsabiliser et leur faire prendre conscience rapidement de leurs erreurs, et éviter ainsi d'avoir un récapitulatif trop important de plusieurs journées.

Il faut espérer que ce travail soit utile et puisse changer les comportements.

-Le remboursement des arbitres sera effectué tous les mois.

-Marc LEMARCHANT DE TRIGON a très mal vécu de ne plus avoir d'arbitrage national et très peu d'arbitrage en régional.

Qu'en sera-t-il du quota d'arbitrage pour son club ?

-Une formation d'arbitre « ligue » est programmée le 30 novembre à Oissel. Cette formation sera ouverte aux arbitres départementaux et jeunes.

-Un Colloque « détection nationale / fédérale » ouvert à tous (arbitre, entraîneur et joueur) axé sur des vidéos, discussions, règles, etc... est programmé le 25 janvier à Caen.

-Formation d'arbitre « départemental » : mise en place au cas par cas par les comités.

SPORTIVE :

9 équipes en PNM et 8 équipes en PNF (2 équipes ont déclaré forfait général)

18 équipes en R1M (1poule Ouest et 1poule Est et une 2nd phase de croisement).

9 équipes en R1F

-Le RGER voté en AG de juin dernier, facilite la mise en place des championnats.

-En raison des 2 forfaits en PNF, il est important que les équipes soient informées rapidement si la dernière équipe au classement descend ou pas.

Coupe de Normandie :

Quasiment pas d'équipes régionales inscrites puisque pas obligatoire.

11 équipes féminines (8 PNF + 3 R1F) et 12 équipes masculines (9 PNM + 3 R1M)

1^{er} tour : samedi 30 novembre ou dimanche 1^{er} décembre, formule plateaux.

Compet'lib :

Phase départementale : chaque Comité Départemental devra présenter l'équipe vainqueur à la ligue au plus tard pour le 23 mars 2020.

Phase régionale : la qualification aura lieu le 4 avril – un appel à candidature pour organisation doit être envoyé aux clubs. La ligue devra présenter à la FFVolley l'équipe vainqueur au plus tard le 20 avril 2020.

Phase finale : organisée par la FFVolley en juin 2020

TECHNIQUE :

-Le bureau directeur réuni le 26 septembre afin d'étudier les propositions de l'ETR (réunion du 05/09) a relevé plusieurs éléments ne concordant pas avec les objectifs présentés par le comité directeur du 5 juin et

validés par l'AG de juin 2019. Le bureau directeur a retoqué les propositions et les a présentées à l'ETR lors de la réunion du 1^{er} octobre.

Bien que le début de réunion ait été tendu, après la prise en compte de la réalité du terrain et en fonction des finances, l'échange a été intéressant et le résultat satisfaisant pour les deux parties.

-Les dates des CRE sont calées (CRE Toussaint et Noël ouverts à tous), ainsi que 2 Training days.

-L'encadrement sera composé de 5 entraîneurs conventionnés, 2 entraîneurs non conventionnés et 1 bénévole, avec obligation de remplissage des stages, sinon, l'encadrement ne pourra perdurer tel qu'il est prévu en raison de la maîtrise du budget. Il faut un équilibre entre les dépenses et les recettes.

-L'occupation des soirées des Training days, pourra être axée sur des jeux sociaux culturels avec des gens capables d'animer les soirées : quizz, jeux ludiques, etc

-Le CRE émet la volonté de voir revenir la commission médicale et la commission arbitrage sur les stages.

-Elle souhaite également remettre les deux médecins autour de la table pour une réunion de travail sur les DSR et TSR, soit sur un CRE soit à tout autre moment.

-Il faut améliorer le lien entre l'ETR et les comités pour repérer les jeunes.

-Le coût d'une journée de stage (Toussaint à Hiver) passe à 33 € ; d'une journée Training days à 40 € et une journée CRE de Pâques à 45 €

-Arnaud Bessat a préparé une plaquette très complète qui reflète bien tous les objectifs de ce que représente un CRE.

-Faute de candidat, la formation « DRE 1 – Initiateur » initialement prévue les 5 et 6 octobre 2019 à Houlgate, a été annulée.

SANTE :

2 actions ont été mises en place depuis le début de la saison :

-Foire de Caen : les 21 et 22 septembre 2019 (merci à Aurore et Philippe pour leur implication).

-Formation « éducateur volley santé niveau 1 » : les 5 et 6 octobre 2019 à Houlgate pour 13 candidats

SPORTIVE JEUNES :

Toujours beaucoup de mails de demande malgré ce qui a été voté en AG.

Le 1^{er} tournoi en M15 4x4 « année du volley » a été décalé au 5 octobre à Caen

Le 2^{ème} tournoi en M17 6X6 « année du volley » prévu à Argentan a été annulé faute de participants.

Le constat est décevant car très peu de clubs participants.

Il faudra trouver une solution pour la saison prochaine et changer la formule.

Engagements des équipes :

-Le fait de décaler les dates de début des championnats parce que certains clubs ne répondent pas pose problème pour les clubs qui ont répondu dans les délais.

-Conformément à ce qui a été voté en AG, la première phase est constituée de plateaux géographiques. Toutefois, l'absence de positionnement des clubs sur le tableau proposé amène l'annulation des plateaux, ce qui est dommageable pour les équipes qui souhaitent jouer.

-Date limite des inscriptions en championnat fixée au 3 novembre. Début des championnats le 23/24 novembre.

Tournoi Frébourg :

Il devrait avoir lieu à SAINT LO le 21 décembre (à confirmer) pour les catégories M9 à M15 et si possible en M17.

4 – ELECTIONS COMITE DIRECTEUR ET MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME :

Commission Technique : en l'absence de président(e), celle-ci sera gérée par le bureau directeur.

Commission Loisir : le poste reste vacant.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

SERVICE CIVIQUES :

10 contrats de services civiques sont validés cette saison.

Lucie MARTIN – service civique de la ligue – a démissionné. Elle devrait être remplacée d'ici le 15 octobre.

La formation obligatoire PSC1 sera mise en place avant la fin de l'année 2019.

PV AG LIGUE 2019 :

Conformément à ce qui a été voté lors du dernier CD, le PV d'AG de juin 2019 a été adopté par le comité directeur et envoyé à la FFVolley.

ADOPTION DES PV :

CD du 28/08 : adopté à l'unanimité

CRA : 31/08 : adopté (1 abstention Marc LE MARCHANT DE TRIGON)

ETR du 05/09 : adopté à l'unanimité

JEUNES du 09/09 : adopté à l'unanimité

BD du 26/09 : adopté à l'unanimité

BD / ETR du 01/10 : adopté à l'unanimité

-Une attestation sur l'honneur devrait remplacer le certificat médical de « non contre indication à la pratique du volley-ball en compétition » à partir de la saison 2020/2021.

Fin de la séance à 23H.

Nathalie VALLOGNES

Ligue de Normandie de Volley-Ball

Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18

Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02

Email: volleyballnormand@gmail.com

Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>